

## **Vallée de la Jeunesse l'abri ouvre ses portes pour l'hiver**

**La Municipalité a décidé d'ouvrir comme chaque année l'abri de la Vallée-de-la-Jeunesse, et cela dès lundi 20 octobre 2014, pour une période de six mois.**

Du 20 octobre 2014 au 20 avril 2015, l'abri de la Vallée-de-la-Jeunesse pourra accueillir 65 personnes et leur offrir un lit, une collation, un petit déjeuner ainsi que la possibilité d'accéder à des installations sanitaires. Les modalités d'accueil seront analogues à celles pratiquées au Sleep-In et à la Marmotte (cinq francs pour une nuit, aucune consommation d'alcool ou de stupéfiants, aucune violence tolérée).

La répartition prévoit 60 places pour les personnes qui ont réservé leur lit, et cinq places pour les cas d'urgence et de rigueur, gérés avec la Police et l'Equipe mobile d'urgence sociale (EMUS).

Le Bureau des réservations, rue César-Roux 16, accueille les personnes sans abri à la recherche d'un lit du mardi au samedi compris, entre 8h30 et 11h (de 10h30 à 12h les jours fériés). Aucune pièce d'identité n'étant requise, une carte de réservation est distribuée aux personnes demandeuses d'un lit après un bref entretien avec un travailleur social. Les résidents lausannois recevront des durées de séjour en hébergement d'urgence allant de 14 jours à 30 jours, voire 60 jours dans certains cas. Les enfants accompagnés d'un adulte recevront des durées de 30 jours, renouvelables. Quant aux femmes et personnes malades non résidentes, les durées de séjour octroyées seront de 14 jours, renouvelables. Les hommes non résidents recevront des durées de sept jours, renouvelables dans la mesure des places disponibles. Dans la mesure où les lieux d'hébergement risquent d'être pleins tous les soirs, il est possible que les usagers doivent attendre quelques jours avant de recevoir une carte d'accès à l'un des hébergements.

Pendant les six mois d'ouverture de l'hiver passé (mi-octobre 2013 à mi-avril 2014), l'abri PC a accueilli 900 sans-abri différents, de 70 nationalités. Les personnes accueillies ont dormi à l'abri en moyenne 17 nuits pendant la période d'ouverture. Une moyenne de six personnes par soir ont été refusées.

L'abri PC complète en hiver un dispositif qui comprend déjà, à l'année, deux autres hébergements, à savoir la Marmotte (31 places) et le Sleep In (24 places).

Le service social se tient prêt, comme l'année passée, à déployer si nécessaire un « plan grand froid », qui permet d'augmenter temporairement la capacité d'accueil des trois hébergements en cas de températures très basses.

---

**Informations pratiques :**

L'abri se trouve à la Vallée-de-la Jeunesse, chemin de la Prairie. Arrêt du ml : Provence.  
tél : 021 625 27 06.

Horaires d'ouverture : de 21h30 à 8h30. Se présenter à 21h15 avec la carte de réservation.  
Les enfants accompagnés d'un adulte sont admis.

La direction de l'enfance, de la jeunesse  
et de la cohésion sociale

**Pour tout renseignement complémentaire :**

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 079 442 57 77**
- **Michel Cornut, chef du service social Lausanne, 079 610 05 95**

Lausanne, le 17 octobre 2014